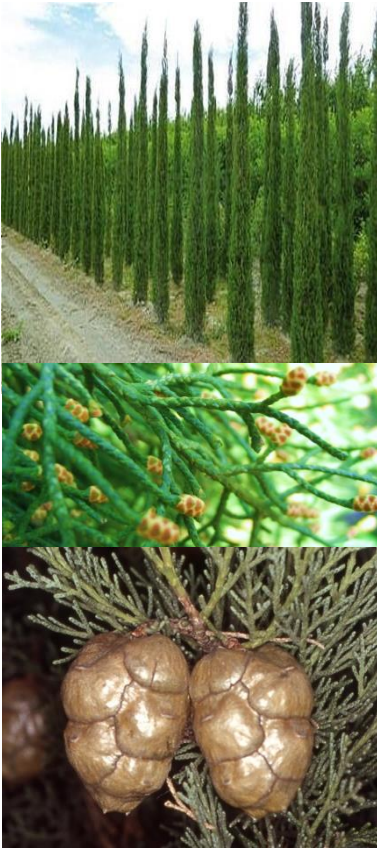


## Alerte aux pollens de cyprès



Le RNSA (Réseau National de Surveillance Aérobiologique) informe les allergiques que les pollens de cyprès (famille des Cupressacées) sont de plus en plus présents dans l'air sur le pourtour Méditerranéen et pourront les gêner fortement.

Avec des vents favorables, un ensoleillement généreux, et des températures remarquablement douces dépassant parfois les 20 °C entre les Pyrénées, le Languedoc, et tout le pourtour méditerranéen, les records de janvier pourraient être approchés, voire dépassés. Ces conditions météorologiques favoriseront l'émission et la dispersion des pollens dans l'air. Le risque d'allergie est déjà au niveau moyen et augmentera rapidement pour atteindre le niveau élevé, persistant pendant plusieurs semaines.

Attention, les pollens de cyprès sont très allergisants, leur potentiel allergisant est fort notamment pour le plus connu et le plus redouté par tous les allergiques, à savoir le cyprès commun-cyprès de Provence (*Cupressus sempervirens*). Ils provoquent chez les allergiques de nombreuses gênes oculaires, nasales et même respiratoires. Les allergiques doivent suivre les traitements prescrits par leur médecin ou le consulter et limiter leur exposition aux pollens.

Pendant cette période, il est à noter que la pollution atmosphérique dans les grandes villes peut modifier le seuil de sensibilité des allergiques aux pollens, exacerbant ainsi les symptômes et fragilisant notamment les voies respiratoires. Les cyprès sont couramment utilisés dans le Midi, que ce soit pour former des haies taillées, dans les cimetières, au milieu de pelouses bien entretenues, ou le long d'allées !

Les allergiques peuvent être informés chaque jour de l'évolution des risques allergiques liés aux pollens via la carte du risque d'allergie aux pollens sur la page d'accueil de notre site [www.pollens.fr](http://www.pollens.fr) ou en s'inscrivant gratuitement au bulletin d'alerte par email sur :

<https://www.pollens.fr/bulletin-alerte/bulletin-alerte>

Retrouvez-nous aussi sur les réseaux sociaux ([Twitter](#), [Instagram](#), [LinkedIn](#), [Facebook](#)).

Le RNSA reste à la disposition de tous pour améliorer l'information des allergiques afin de limiter les risques d'aggravation et d'exacerbation des symptômes.

